

École Claude Nicolas Ledoux – Saint-Vit
Compte-rendu du conseil d'école n°1
9 novembre 2023

Présents :

- pour la Mairie :

M. Nicolin, adjoint aux affaires scolaires, Mme Hurter, cheffe du service Affaires scolaires

- DDEN : Mme Catherine Saulnier

- pour les Représentants de Parents d'élèves :

Mme Seddouki (Titulaire, PS-MS), M. Gaiffe (Titulaire, MS-GS), Mme Humbert (Titulaire, GS-CP), Mme Garnier (Suppléante, CE1), M. Régnier (Titulaire, CE2-CM1), Mme Sugny (Suppléante, CE2-CM1), Mme Pasquier (Titulaire CM1-CM2)

- pour les enseignants :

Mme Chi (PS-MS), Mme Feuvier-Etevenard (MS-GS), Mmes Chevalier et Paris (CE1), Mme Di Sabatino (CE2-CM1), Mme Le Gorrec (CM1-CM2 et directrice)

- invités : Mme Valfrey (ATSEM), Mme Barros (directrice des Francas) et Mme Marion (animatrice référente des Francas)

Excusés : Mme Guillemin, Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription B4 ; M. Routhier, Maire de Saint-Vit, M. Morel, Directeur général des services, Mme Cuccureddu, enseignante en CM1-CM2, M. Iskandar, Mme Robert et Mme Pointurier, représentants des parents d'élèves

ORDRE DU JOUR:

- 1°) Présentation des membres du nouveau conseil d'école, bilan des élections
- 2°) Présentation des effectifs de l'école
- 3°) Accueil des élèves sur le temps périscolaire : projets en cours et à venir (Francas)
- 4°) Présentation du règlement intérieur et approbation (vote)
- 5°) Sécurité à l'école : mise à jour du PPMS, programmation des exercices (incendie, PPMS)
- 6°) Projet d'école : rappel des axes de travail retenus pour l'année scolaire
- 7°) Vie de l'école : les actions prévues pour l'année à venir : sportives, culturelles et autres
- 8°) Évaluations nationales de CP, CE1 et CM1 : bilans
- 9°) Prise en charge des élèves en difficultés : comment, quand et par qui ?
- 10°) Présentation des comptes de la coopérative scolaire
- 11°) Quelques mots de l'association de parents d'élèves « Les Petits Ouistitis »
- 12°) Questions diverses

Début de séance 18h05

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

1°) Présentation du nouveau conseil d'école, bilan des élections

La Directrice présente les représentants de la Mairie, M. Nicolin et Mme Hurter, et la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN), Mme Catherine Saulnier, ancienne directrice de l'école Jouffroy d'Abbans de Saint-Vit. Elle présente ensuite les représentants des Francas, Mme Isabelle Marion et Mme Félicia Barros, directrice des Francas.

Elle souhaite la bienvenue aux (nouveaux) représentants de parents d'élèves élus. L'équipe reste stable mais de nouveaux parents d'élèves l'ont rejointe : mesdames Seddouki et Sugny, ainsi que Messieurs Iskandar et Gaiffe. Un trombinoscope est attendu pour que les parents d'élèves sachent qui sont leurs représentants.

La Directrice accueille ensuite les nouveaux membres de l'équipe pédagogique :

- Aurélie Chevalier et Laetitia Paris, enseignantes auprès des CE1
- Anne-Laure Di Sabatino, enseignante auprès des CE2-CM1
- Noémie Cuccureddu, enseignante auprès des CM1-CM2 les lundis et un vendredi sur 3
- Benjamin Hurter, volontaire pour un service civique. Une autre candidat s'est manifesté pour un service civique : on attend de ses nouvelles.

Un trombinoscope est présenté au conseil d'école, ce qui permet de rappeler qui sont les ATSEMs et les AESH de l'école, et de présenter Nadia Valfrey, nouvelle ATSEM dans l'école, les mardis et jeudis matins en GS-CP. Il est également affiché à l'entrée de l'école.

Les **élections des représentants de parents d'élèves** se sont tenues par correspondance uniquement. Le document expliquant de façon imagée la procédure à suivre a été bien compris. Les élections ont mobilisé 124 votants sur les 173 inscrits, soit un taux de participation de 71,7 %, le meilleur score obtenu au cours des 6 dernières années. Il n'y a eu que 5 bulletins nuls.

Afin de rendre les chiffres plus parlants, Mme Le Gorrec présente un tableau synthétique des résultats des élections sur les 6 dernières années :

	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Nombre de bulletins nuls	% de participation
2018-2019	123	60	11	48,8 %
2019-2020	136	68	24	50,0 %
2020-2021	145	92	10	63,5 %
2021-2022	158	86	5	54,5 %
2022-2023	178	116	7	65,2 %
2023-2024	173	124	5	71,7 %

Les parents ont mieux compris le mode d'élection et leur objectif, et sont plus impliqués qu'avant, malgré la présence d'une seule liste de représentants de parents d'élèves.

2°) Présentation des effectifs de l'école

Les effectifs de l'école sont présentés dans le tableau suivant.

Deux nouvelles élèves sont arrivées à la rentrée des vacances d'automne, en CE1 et CM2. L'effectif de l'école est globalement stable par rapport à l'année précédente.

NIVEAU	EFFECTIF		EFFECTIF PAR CLASSE	EFFECTIF MATERNELLE / ÉLÉMENTAIRE	TOTAL
PS	16		23	MATERNELLE : 52	127
MS	17	7			
		10	23		
GS	19	13			
		6	20		
CP	14			19	
CE1	19				
CE2	14		20		
CM1	14	6			
		8	22		
CM2	14				

3)° Accueil des élèves sur le temps périscolaire : projets en cours et à venir (Francas)

Après présentation de l'équipe des Francas de l'école Ledoux, Madame Le Gorrec rappelle que l'accueil périscolaire se fait désormais dans la mairie annexe d'Antorpe, remise à neuf, suite à l'ouverture de la sixième classe de l'école.

Madame Barros fait ensuite un bilan de début d'année du périscolaire et de sa fréquentation. Elle souligne qu'il n'y a pas de souci particulier à mettre en avant avec les élèves de l'école.

Concernant l'encadrement, les 25 élèves de maternelle (en moyenne) ont un taux d'encadrement suffisant, grâce à trois animatrices : Morgane, Vanessa (également AESH) et Mandi. Ça n'est pas le cas pour les élèves d'élémentaire encadrés par trois animateurs également (Isabelle, Vania et Clément), ce qui est insuffisant pour 52 enfants en moyenne. Les Francas cherchent donc à recruter, d'autant plus que Clément terminera son contrat mi-janvier.

L'effectif des enfants accueillis à la restauration scolaire est stable par rapport à l'année dernière, mais en augmentation le matin et le soir en maternelle.

	maternelle	
	Moyenne des élèves accueillis en 2022 - 2023	Moyenne des élèves accueillis en 2023 - 2024
matin	11	13
midi	22	25
soir	11	14
	élémentaire	
	Moyenne des élèves accueillis en 2022 - 2023	Moyenne des élèves accueillis en 2023 - 2024
matin	16	15
midi	52	52
soir		15

La PMI est passée visiter les nouveaux locaux et a validé la possibilité d'y accueillir jusqu'à 25 enfants de maternelle. Lorsque les effectifs accueillis sont trop importants et dépassent ce seuil, les Francas peuvent accéder à la bibliothèque de l'école avec un petit groupe d'enfants volontaires.

Mme Barros présente ensuite le **projet pédagogique de l'année « La Franche-Comté, de long en large et en travers »**. Un travail sur le drapeau franc-comtois et la devise a déjà été réalisé. Pendant la semaine du goût, les élèves ont pu goûter des produits régionaux : saucisses, morbier, jus de raisin, cancoillotte faite maison à partir de méton, biscuits de Montbozon.

Il est également prévu de réaliser une horloge comtoise (en carton).

Un spectacle réalisé par les enfants présents au périscolaire est programmé pour les trois écoles de Saint-Vit le mardi 19 décembre à la salle des fêtes de Saint-Vit.

4°) Présentation du règlement intérieur et approbation (vote)

Le règlement intérieur subit peu de changements depuis l'année dernière :

- suite à un incident survenu sur le parking de l'école (le chien d'une famille a mordu les doigts d'une élève de moyenne section), il a été décidé d'**interdire les chiens dans l'enceinte de l'école**, donc après la grille d'entrée.

- Au sujet **des objets connectés**, Mme Le Gorrec raconte une anecdote : en début d'année, le bus de la ville est tombé en panne route de Dole, alors qu'il la ramenait avec sa classe de la séance de sport au gymnase. La classe a donc terminé le trajet à pied et est arrivée avec 15 min de retard sur l'horaire de la sortie. Les collègues ayant été prévenues, elles avaient elles-mêmes été à la rencontre des parents pour les informer du retard et avaient affiché un message devant l'école. Des parents ont tout de même contacté leur enfant en l'appelant sur sa montre, ce que Mme Le Gorrec a constaté en l'entendant parler à son poignet ! La montre a ensuite été interdite à l'école.

En l'absence de remarques et de suggestions, **le règlement de 2023-2024 est adopté à l'unanimité** des membres du conseil d'école présents.

Il sera diffusé sous forme papier à raison d'un exemplaire par famille. Les parents devront rendre à l'école un coupon certifiant qu'ils l'ont bien lu.

5°) Sécurité à l'école : mise à jour du PPMS, programmation des exercices (incendie, PPMS)

- PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :

Le PPMS a été mis à jour comme chaque année. En dehors des listes de classes réactualisées, le plan d'évacuation a été revu pour tenir compte de l'ouverture de la nouvelle classe et du nombre d'élèves présents dans les couloirs. La fiche n°12 circule pour signature par les membres du conseil.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 28 septembre 2023 en présence de Dominique Nicolin, adjoint aux affaires scolaires pour la Mairie et de la police municipale. Tout s'est très bien passé : l'évacuation s'est faite rapidement.

Un exercice national de confinement en cas d'intrusion-attentat aura lieu en décembre.

Un exercice de confinement en cas de risque majeur aura lieu à une date indéterminée au niveau de l'académie.

Les autres exercices sont programmés selon le tableau ci-dessous :

exercice	Date prévue
Évacuation en cas de tremblement de terre	Jeu­di 25 jan­vier
Évacuation en cas d'incendie	En mars

Un exercice d'évacuation du bus a également eu lieu le 20 octobre. Seules les classes d'élé­men­taire y ont partici­pé, les élève­ de maternelle étant trop petits pour ce type d'exercice. A cet âge, on ne prévoit qu'une activité de montée dans le bus, s'attacher, rappeler les consignes de bon comportement, et descente du bus. Comme les petits élèves de l'école étaient sortis la semaine précédente, qu'il pleuvait énormément ce jour-là et que les élèves n'étaient pas habillés correctement pour la pluie, l'activité a été reporté à une date ultérieure.

En élémentaire, les élèves ont commencé par écouter et regarder une présentation des consignes, réalisée par les policiers municipaux. Ceux-ci ont également répondu aux questions des élèves. Les classes ont ensuite réalisé l'exercice, en passant deux par deux dans le bus pour qu'il soit rempli. L'objectif de cet exercice est de savoir par où on sort, et dans quelles conditions, en respectant les consignes d'évacuation. Le dernier élève à sortir du bus est chargé de vérifier qu'il n'y a plus personne en posant une question à voix haute. Les animatrices des Francas ont également participé à l'exercice pour se former.

L'objectif de tous ces exercices est d'entraîner les élèves à bien réagir s'ils sont confrontés à ce genre de problèmes.

- Le registre Santé et Sécurité à l'école

La Directrice informe ou rappelle aux membres du conseil d'école le **registre Santé et Sécurité à l'école**. C'est un document obligatoire dans les écoles, qui doit permettre à toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de signaler des problèmes : évènement accidentel, dangereux ou souhait d'amélioration des conditions de travail. Ce classeur est à disposition dans le bureau de la Direction. Le classeur contient des fiches vierges à compléter et à remettre au Directeur de l'école qui transmet ensuite à l'assistant de prévention afin qu'une solution soit trouvée. Elle indique qu'un bilan doit être fait à chaque trimestre, ce qui n'a pas été réalisé les années précédentes. En effet, des fiches ont déjà été transmises, mais elles impliquaient des représentants de parents d'élèves élus, et il était difficile d'en parler devant eux. Une fiche a également été transmise en mars, suite à la période de gestion des cas de covid de janvier et février, afin de faire remonter le côté contraignant et épuisant des procédures de suivi des cas de covid et cas contacts.

Ce classeur contient également une partie pour le signalement d'un danger grave et imminent.

6°) Projet d'école : rappel des axes de travail retenus pour l'année scolaire

Mme Le Gorrec rappelle ou informe le conseil d'école que suite à l'évaluation d'école réalisée au cours de l'année scolaire 2022-2023, un projet d'école a été établi pour l'année scolaire à venir. Elle présente au conseil les axes de travail retenus :

Axe 1 : apprentissages et suivi des élèves	élaborer des progressions d'école et de cycle pour toutes les disciplines améliorer la continuité interclasse analyser en équipe les résultats des évaluations nationales	uniformiser les pratiques de classe, harmoniser les progressions de cycles et intercycles en français, mathématiques, sciences, arts ... mettre en place des rencontres entre enseignants pour transmettre ce qui a été appris au cours de l'année conseil de maitres suite aux évaluations nationales
Axe 2 : bien-être et climat scolaire	Impliquer les élèves dans la gestion de leurs conflits améliorer le bien-être à l'école	former des médiateurs pour une première gestion des conflits mettre en place des conseils de classe dans chaque classe d'élémentaire généraliser l'usage des messages clairs
Axe 3 : acteurs, stratégies et fonctionnement de l'école	développer les décroissements et le tutorat développer la coéducation	Organiser des olympiades d'école animer des « cafés-parents » : thèmes tels que : la gestion des devoirs, les écrans, la sécurité routière (comportement en voiture), le sommeil ...
Axe 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	améliorer la concertation avec les membres du RASED	mettre en place une fiche de synthèse (de fin) de suivi, des pistes de travail en APC, être formé à comprendre les diagrammes présentés

7°) Vie de l'école : les actions prévues pour l'année à venir : sportives, culturelles et autres

Les actions culturelles et scientifiques

Des **demandes de spectacles** sont en cours : la classe de CE1 a demandé à participer à un concert donné par l'orchestre Victor Hugo ; la classe de CE2-CM1 aurait voulu assister à un spectacle de cirque au théâtre de l'espace mais Mme Di Sabatino nous informe que la séance est déjà complète.

Deux **projets chorale** coexistent à l'école, en maternelle et en élémentaire.

L'école va accueillir au deuxième trimestre des **œuvres d'art prêtées par l'ASCAP** (Association socio-culturelle des automobiles Peugeot). L'objectif est de conduire un travail autour de ces œuvres pour aboutir à une production artistique pour chaque classe, qui sera ensuite exposée à la halle aux arts de Saint-Vit en avril 2024. Le thème retenu est la biodiversité. Les trois écoles de Saint-Vit participent au projet sur des thèmes différents.

Les classes ont bénéficié comme l'an dernier d'une **présentation d'instruments de musique** par l'atelier musical de Saint-Vit.

Les deux classes de maternelle sont allées **visiter la fabrique de jus de pommes** d'un papa d'élèves. Elles ont pu participer à différents ateliers, voir fonctionner une presse de jus de pommes, déguster des pommes de trois variétés différentes, faire du landart et visiter les écuries juste à côté. C'était une très belle sortie.

Ces deux classes ont également prévu une sortie dans une **ferme pédagogique**, une visite du **Musée des Beaux-Arts** et un travail sur les **dangers domestiques** qui se terminera par une visite de la caserne des **pompiers**.

La classe de CE1 a prévu la visite du **musée du Temps** à Besançon et peut-être également la visite du **musée des Maisons comtoises**, avec la classe de GS-CP.

La classe de CE2-CM1 envisage quant à elle la visite du **planétarium et du Museum d'histoire naturelle** à Dijon, avec peut-être un déplacement en train.

Les actions sportives

Un **cycle natation** à la piscine Croppet est prévu pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2 du 23 novembre au 25 janvier 2024. C'est l'association des Petits Ouistitis qui finance ces séances, le transport étant assuré par la ville de Saint-Vit.

Ces mêmes classes postuleront également pour bénéficier de séances de **ski de fond** au mois de mars.

Toutes les classes terminent un **cycle volley**, en partenariat avec le club de Volley de Saint-Vit. Dans le cadre de l'opération Smashy, le club a pu mettre à disposition des animateurs du club qui sont venus animer des séances adaptées au niveau et à l'âge des élèves.

8°) Évaluations nationales de CP, CE1 et CM1 : bilans

Des évaluations nationales ont été réalisées début septembre en CP, CE1 et CM1 (pour la première fois) sur un protocole fourni par le Ministère.

Mme Grivet prend la parole pour parler des évaluations en CP. Elles ont pour avantage d'obliger à rencontrer individuellement chaque famille pour la restitution des résultats, ce qui crée un lien dès le début d'année. C'est le seul avantage qu'elle trouve à ces évaluations, qui arrivent **trop tôt dans l'année**, à un moment où les élèves ne sont pas encore habitués à leur enseignante, à leur nouvelle classe, ni aux nouvelles façons de travailler. Alors que l'enseignante essaie d'instaurer des habitudes de travail, cette semaine d'évaluations met un **frein à la dynamique lancée**. Les modalités de travail imposées par le protocole ne sont pas du tout habituelles pour les élèves, ce qui est très **stressant** pour eux. Beaucoup d'exercices sont **trop longs** et difficiles, ce qui ne révèle pas le niveau des élèves. L'ensemble est également très **chronophage**, puisqu'il faut prendre le temps de bouger les tables pour séparer les élèves, et saisir les résultats : cela prend environ 15 min par élève. Enfin, lorsqu'un élève est absent, l'absence de réponses est comptabilisée comme s'il n'avait pas su répondre aux questionx, ce qui **diminue son pourcentage de réussite**.

En résumé, ce sont des évaluations qui peuvent être réussies par les élèves sans problème, mais qui **mettent en difficulté les élèves ayant des difficultés d'apprentissage**.

Mme Chevalier confirme qu'en CE1, ces évaluations arrivent également **trop tôt**, à un moment où les élèves ne sont pas encore prêts pour être performants. Par exemple, les résultats obtenus en fluence (vitesse de lecture) sont assez faibles alors que 2 semaines plus tard, les élèves ayant retrouvé leurs habitudes, ils sont à nouveau très bons. Les consignes écrites, le temps chronométré, l'impossibilité de donner des explications supplémentaires sont sources de **stress**. Ces évaluations peuvent seulement servir à confirmer des observations déjà réalisées en classe sur les élèves en difficulté.

Pour le groupe de CM1, Mme Di Sabatino explique que la **logistique est plus facile** compte tenu de l'âge des élèves. Par contre, le temps laissé pour les exercices n'est pas du tout adapté : par exemple, pour l'exercice de calcul mental, le nombre de calculs à réaliser est beaucoup trop important dans le temps imparti. Enfin, elle déplore que lorsqu'un seul exercice est raté, il fasse chuter drastiquement le résultat de l'élève dans le domaine évalué.

En conclusion, les exercices méritent encore d'être améliorés et adaptés aux élèves, les modalités de passation gagneraient également à être assouplies et la période à laquelle les élèves passent ces évaluations devrait être changée.

9°) La prise en charge des élèves en difficultés : comment, quand et par qui ?

La prise en charge des élèves en difficultés se fait tout d'abord dans chaque classe, par une **différenciation** du travail demandé et des exigences de l'enseignant, par un apport d'outils supplémentaires et parfois une adaptation des supports et des consignes. Les élèves présentant des **difficultés légères et ponctuelles** peuvent bénéficier d'un **PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative**. Ce PPRE est rédigé par les enseignants, et présenté à la famille et à l'élève, dans le but de les impliquer dans les mesures mises en place. Un PPRE n'a pas vocation à durer dans le temps.

Certains élèves présentant des troubles des apprentissages avérés bénéficient d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (**PAP**).

Les **élèves en situation de handicap** bénéficient d'un **PPS = Projet Personnalisé de Scolarisation**. Ce projet liste les aides apportées, que ce soit matérielles ou humaines. Cinq élèves de l'école ont un PPS, et quatre bénéficie d'une aide humaine (AESH).

L'école peut bénéficier des services d'un Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficultés (**RASED**). Cependant, depuis cette rentrée, le RASED est réduit à la maîtresse E, apportant du soutien scolaire aux élèves en difficultés scolaires. En effet, le poste de psychologue scolaire est vacant suite au départ de Mme Romanzini sur un autre secteur. Les enseignantes ont signalé leurs élèves présentant des besoins le 11 octobre. Emmanuelle Bidaine, la maîtresse E, a commencé le bilan de certains élèves et la prise en charge des élèves de CE1 sur le temps scolaire devrait démarrer bientôt.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (**APC**) ont démarré dans les classes en septembre. Les séances doivent permettre de travailler spécifiquement les domaines dans lesquels les élèves peuvent avoir des lacunes. Les séances ont lieu le soir entre 16h30 et 17h30 ou le matin de 8h00 à 8h30, à raison d'une fois maximum par élève et par semaine.

Les enseignants peuvent également faire appel à l'**infirmière scolaire** du collège pour des dépistages (vue, audition) lorsqu'ils observent des difficultés scolaires inexplicables. L'infirmière est également en mesure de rencontrer les familles pour faire passer des messages de prévention en santé, notamment en ce qui concerne l'hygiène (bucco-dentaire ou générale), ou l'alimentation et les problèmes de surpoids.

Enfin, il est possible de proposer des **stages de réussite** aux élèves en difficulté pendant les vacances scolaires d'automne, de printemps et d'été. Ces stages accueillent 8 élèves maximum, et sont conduits par des enseignants volontaires. Le stage des vacances d'automne s'est déroulé à l'école René Roussey, ce qui permettait ensuite aux élèves accueillis de rester à la cantine et aux Francas l'après-midi. Les représentants de parents d'élèves regrettent de ne pas l'avoir su plus tôt. En effet, certains parents ne permettent pas à leur enfant de participer à ces stages pour des raisons de logistique familiale. L'organisation des stages dans la même école que l'accueil de loisirs facilite grandement cette logistique, ce qui aurait permis aux élèves de participer au stage.

11°) Présentation des comptes de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire de l'école est affiliée à l'Office Central de la Coopération à L'École (OCCE). Depuis la rentrée 2020, les comptes sont saisis directement sur internet, via l'application Retkoop.

Les comptes de la coopérative scolaire ont été vérifiés cette année par M. Régnier et Mme Garnier, représentants de parents d'élèves élus. Tout était en règle, en dehors d'une erreur de justificatif (mauvais justificatif téléchargé sur la ligne comptable). Cette erreur n'a pas pu être corrigée car le bilan était verrouillé.

Les comptes ont également été validés par l'OCCE. Ils ont été clôturés au 31 août 2023 et la feuille de bilan est présentée aux parents.



OCCE du Doubs Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2022 - 2023



Coopérative Scolaire de l'École Primaire C.N. LEDOUX, à SAINT VIT (25 410), 3 rue du Château d'eau
(025-0010)

Compte : Crédit Mutuel - (mutualisé)

Mandataire : Karinne LE GORREC. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	2 128,44	7070 0008	Ventes d'objets	4 605,49
6168 1008	Assurances	34,75	7080 0008	Activités éducatives	87,29
6181 0008	Activités éducatives	20 609,90	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	6 146,85
6270 0008	Frais bancaires	13,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 25	278,00	7551 1008	Subventions d'associations	2 200,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	436,60	7562 0008	Participations des familles	7 763,00
6800 0008	Biens durables	189,96	7700 0008	Recettes exceptionnelles	28,48
Total des charges (A) :		23 690,65	Total des produits (B) :		20 831,11
Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : -2 859,54					
Bilan simplifié au 31 Août 2023					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2023</small>					
512 01	Crédit Mutuel (1)	750,37	110	Report à nouveau au 1.09.2022 :	3 609,91
512 02	Autre banque	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2022</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2023 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	-2 859,54		
Total de l'actif :		750,37	Total du passif :		750,37
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.					

Mme Le Gorrec, qui est trésorière de la coopérative scolaire, explique comment est utilisé l'argent de la coopérative pour l'année scolaire 2022-2023, avec une comparaison de cet usage avec 2021-2022 :

- Abonnements de classe : 3,1 % (297 €) (250 € - 3,8% en 2021-2022)
- Transports : 25 % (2438 €) (2150 € - 35,5 % en 2021-2022)
- Achat de livres et matériel pédagogique : 3 % (278 €) (11,4 % - 722 € en 2021-2022)
- spectacles, musées : 12 % (1152 €) (9,9 % - 653 € en 2021-2022)
- achat de matériel de bricolage : 1 % (98 €) (150 € - 2,3 % en 2021-2022)
- Papeterie : 29 % (2772 €) (120 € en 2021-2022)

A la rentrée 2022, la coopérative avait démarré l'année scolaire avec la somme d'environ 3600 €, alors qu'il n'y avait que 750 € pour démarrer l'année à la rentrée 2023. Cette différence vient des dépenses en papeterie. Le papier ramette pour les photocopies est acheté avec la coopérative scolaire, et il a été payé en 2022-2023 pour les deux années 2021-2022 et 2022-2023. De plus, au cours de cette année, les enseignantes de CE1-CE2 ont eu de nombreuses dépenses en cahiers et fichiers, non couvertes par le budget mairie. L'organisation de ventes de gâteaux, le marché de Noël et les photos de classe devraient rapporter suffisamment d'argent à la coopérative pour permettre à nouveau le financement de projets et sorties.

Cette année, 88 élèves ont participé à la coopérative scolaire, pour un total de 1430 €. De nombreuses familles ont donné plus d'argent que le montant indicatif de 15 euros proposé : le montant moyen s'élève à 16,25 €.

11°) Quelques mots de l'association de parents d'élèves « Les Petits Ouistitis »

M. Régnier prend la parole et indique que l'année a bien démarré pour les Petits Ouistitis. Plusieurs nouveaux parents ont décidé de s'impliquer dans les activités de l'association. Un nouveau trésorier a été recruté pour remplacer Amélie Pointurier : Stéphane Joaquim. Par contre, l'association cherche toujours un nouveau président pour remplacer Elodie Robert qui passera la main en fin d'année scolaire.

Une **vente de fromage** a déjà eu lieu, avec des bénéfices moindres que l'année dernière. Une **vente de chocolats** est en cours, pour les fêtes de fin d'année. Le **loto** a eu lieu le 5 novembre et a fait salle pleine (450 entrées). Le bénéfice réalisé est très satisfaisant. Compte tenu de ces bénéfices, la deuxième vente de fromages ne se fera pas.

Un **marché de Noël** va être organisé pour la première fois le vendredi 15 décembre. Les chocolats de Noël seront distribués au même moment.

L'association offrira un **spectacle de Noël** à tous les élèves de l'école le mardi 12 décembre à la salle des fêtes de Saint-Vit. C'est la troupe Les assoiffées d'Azur qui présentera son spectacle « Grand Dire », sur le thème du harcèlement.

En plus de ces actions, la **collecte de papiers et de dosettes de café Dulce Gusto** est toujours en cours.

12°) Questions diverses

Mme Le Gorrec interpelle M. Nicolin sur deux points :

- Les tablettes Sqool ne fonctionnent plus, et les ordinateurs portables sont d'une extrême lenteur et mettent énormément de temps à s'allumer. Il devient difficile de travailler le numérique avec les élèves. M. Nicolin explique que le contrat qui permettait l'utilisation des tablettes est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé car très peu d'écoles les utilisaient. La malette de tablettes pourra donc être évacuée mais il n'est pas prévu de racheter des tablettes. Quant aux PC, il est prévu une remise à niveau de la mémoire et du système d'exploitation, mais M. Nicolin ne peut pas dire quand cela se fera.

- La date de construction de la nouvelle école et des lotissements sur le secteur de l'école. M. Nicolin informe le conseil que des appels d'offres ont été lancés pour la nouvelle école, et que la Mairie est en attente du retour de la commission. En fonction de ces retours, le budget pourra être amené à être réétudié. Il est toujours prévu une ouverture pour la rentrée 2025. Les travaux pour la première tranche de lotissements ont commencé, ce qui devrait permettre aux premières familles de s'installer dans le courant de l'année 2024-2025. L'ouverture des deux autres tranches devraient s'étaler sur 10 ans. Le périmètre scolaire sera revu au moment de l'ouverture du nouveau groupe scolaire.

Fin de séance à 20h10

Compte rendu rédigé par Mme Le Gorrec